

Déclaration générale de la FSU
au Conseil Académique Consultatif de la Formation Continue du 1^{er} décembre 2010

La FSU est attachée à la Formation continue au sein de l'Education Nationale. Cette formation Tout au Long de la Vie, doit être envisagée comme un continuum de la formation initiale.

Même si cette mission de formation continue de l'Education Nationale est fortement réaffirmée, en entête, dans le rapport du groupe de travail du Ministère de l'Education National paru en mai 2010, il nous semble que la déclinaison des préconisations peut entraîner des difficultés dans la mise en œuvre de ces intentions.

Même si la commande passée consistait à identifier les voies et les moyens susceptibles d'améliorer la gouvernance de la formation continue et de faire évoluer le statut et les missions des C.F.C., nous avons cependant quelques craintes sur sa mise en oeuvre.

En effet, comment renforcer le pilotage national et académique en proposant une structuration du réseau F.C.A. en plusieurs G.I.P. qui auront leur propre autonomie juridique et morale, voire une « certaine indépendance » ?

Si les G.I.P. deviennent de droit public et qu'ils se réclament de l'Education Nationale, plusieurs questions se posent alors :

- Comment fédérer ces GIP : par le biais du GIP/ FCIP actuel ? En créant un GIP de GIP(s) ?
- Quel sera l'engagement de l'Etat dans ces GIP ?
- Quelle sera leur dotation en moyens : humains, matériels mais aussi, de fonctionnement et d'investissement ?
- Quel sera l'engagement auprès des GIP des collectivités territoriales, propriétaires des locaux et des matériels mis à disposition de la FCA ?...

Pour la FSU, la structure GIP nécessiterait un directeur permanent pour appliquer au mieux les missions qui lui sont confiées.

Mais qui financera ce poste qui entraîne une charge supplémentaire ?

De même le rapport préconise que le coût salarial des C.F.C. soit intégré dans les charges des GRETA. Il ne précise pas, en contre partie, le maintien du financement de ces postes par l'Etat.

Les emplois « mis en cause » seront-ils pérennisés ?

Les CFC seront placés sous des autorités différentes, Directeurs de GIP ou Recteur/DAFCO, avec des indemnités variables dites « au mérite » : quelle sera alors la cohérence académique ?

Enfin, les CFC sont garants de la transmission de la politique nationale et académique de la FCA et de son harmonisation sur les territoires. L'académie ne risque-t-elle pas de perdre de son efficacité, de son rayonnement et de son autorité dans le développement de la FCA auprès des établissements scolaires du 2nd degré si les CFC ne sont pas placés sous cette même autorité académique.

La FSU mesure, à ce titre, tous les enjeux nécessaires à une évolution des structures qui prennent en compte la préservation de l'offre de Formation de proximité, force d'un service à destination de tous les publics. La FSU demande donc un réel dialogue paritaire actif où les organisations syndicales seront associées à la réflexion de la place de la Formation Continue des Adultes dans l'académie et au niveau national. Ce vaste chantier ne peut se faire au détriment des personnels qui font la renommée de l'offre de formation de qualité des GRETA, par leur professionnalisme et leur expérience au service de tous.

La FSU exige une réelle transparence de l'évolution de la situation actuelle de la Formation Continue dans l'Education Nationale et en particulier dans l'Académie de Lille.

La FSU réaffirme son combat pour un véritable service public de l'orientation, de l'insertion, de la Formation Continue « Formation Tout au Long de la Vie » et aussi de la « Validation des acquis et de l'Expérience » valeurs des droits de la loi relative de l'Education Nationale.